

## MARCHÉ PARALLÈLE DES DEVISES

# Nouveau bond spectaculaire de l'Euro face au dinar

• 100 EUROS VALENT DÉSORMAIS PRESQUE DEUX FOIS LE TAUX OFFICIEL

P3



## LIBAN

# Le "numéro 2" du Hezbollah Abou Ali al-Tabtabai ciblé

P11

## RENTÉE SCOLAIRE 2025-2026

**489 établissements scolaires réceptionnés**

P2

## FOOT/LIGUE 1 MOBILIS (12E JOURNÉE)

**L'USMK ENCHAÎNE CONTRE LA JSS ET MONTE À LA QUATRIÈME PLACE**

P9

FILIÈRE  
CÉRÉALIÈRE

Oualid fait le point

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé lors d'une réunion avec les professionnels de la filière céréalière que les efforts étaient en cours pour trouver des solutions à toutes les préoccupations dans les meilleurs délais, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Cette rencontre nationale consacrée à l'examen des perspectives de la filière céréalière, s'est tenue samedi au siège du ministère, avec la participation des représentants des producteurs de différentes wilayas, du président de la Chambre nationale d'agriculture et du secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA).

Lors de la rencontre qui intervient dans le cadre du renforcement de la concertation et du dialogue avec les professionnels des différents filières agricoles, un débat "élargi et franc" a été ouvert sur la réalité de la filière céréalière, en écoutant les préoccupations des producteurs ainsi que leurs propositions à même de donner un nouvel élan à cette filière stratégique. "à laquelle l'Etat accorde un intérêt particulier, au regard de son lien étroit avec la sécurité alimentaire", selon la même source. Parmi les points abordés, figurent la révision du système de subvention des différents intrants de production (engrais, semences,...), la création de nouvelles offres d'assurance couvrant différents risques auxquels sont confrontés les agriculteurs (facteurs naturels, sécheresse,...), l'utilisation de nouvelles ressources hydriques dans les wilayas touchées par la sécheresse en renforçant la réalisation de barrages, la collecte des eaux pluviales et l'exploitation des eaux usées. La rencontre a également abordé les moyens d'améliorer le processus technique relatif à la culture des céréales selon les spécificités de chaque région et les exigences des producteurs, en associant les instituts techniques et en renforçant leur rôle dans l'amélioration du rendement sur le terrain, outre la question du financement où l'accent a été mis sur la nécessité de trouver les solutions adéquates pour les agriculteurs endettés en raison de la sécheresse, la révision des conditions et procédures d'obtention du crédit saisonnier "R'fig", et la création de micro-crédits destinés aux agriculteurs.

La rencontre a, en outre, permis d'évoquer la question de la fourniture du matériel agricole avancé et spécialisé pour augmenter la production et éviter les pertes de récolte à la moisson, ainsi que la fourniture des pièces de rechange, la simplification des procédures administratives pour les agriculteurs et la disponibilité des variétés de semences adaptées à la nature de chaque région. Le ministre a affirmé, dans ce cadre, que "des solutions immédiates ont été trouvées pour certaines préoccupations soulevées, en attendant de régler celles qui restent, prochainement", rappelant la détermination des pouvoirs publics à accompagner les producteurs de céréales afin de relever les défis liés à cette filière", a conclu le communiqué.

R.N

RENTÉE SCOLAIRE 2025-2026

# 489 établissements scolaires réceptionnés

Concernant l'enveloppe financière dédiée à la réalisation des établissements scolaires, la loi de finances 2026, récemment adoptée par l'Assemblée populaire nationale, prévoit une autorisation d'engagement de 150 milliards de dinars, contre 67 milliards dans la loi de finances 2025.

Le ministère de l'Éducation nationale a réceptionné 489 établissements scolaires lors de la dernière rentrée scolaire 2025-2026, tandis que 502 autres établissements devraient être réceptionnés durant la prochaine année scolaire, selon un bilan publié, hier, par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire. Ce bilan a été présenté lors d'une réunion présidée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, en présence du ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Sghir Saadaoui. La réunion était consacrée à l'évaluation de la rentrée scolaire 2025-2026 et à la préparation de celle de 2026-2027 concernant les équipements éducatifs.

Ont participé à cette réunion les directeurs de l'habitat et des équipements publics des différentes wilayas, en présentiel et par visioconférence, ainsi que des parlementaires des deux chambres. Le bilan de la dernière rentrée scolaire fait état de la réception de 262 écoles primaires sur 324 programmées, 154 collèges sur 228, et 73 lycées sur 101, soit un taux de réalisation d'environ 75 % des objectifs fixés. Le reste du programme, à savoir 164 établissements scolaires, devrait être réceptionné avant la fin de l'année 2025, selon la même source. Le ministère de l'Habitat prend en charge une part importante de ce programme, notamment les infrastructures éducatives intégrées aux projets de logements, aux côtés d'autres instances telles que les collectivités locales.

Concernant la prochaine rentrée scolaire 2026-2027, la réception de 502 établissements scolaires est prévue, répartis en 287 écoles primaires, 170 collèges et 45 lycées à travers les différentes wilayas du pays. À ce propos, Belaribi a souligné que le nombre d'équipements éducatifs programmés pour les années 2025 et 2026 représente plus de 80 % du nombre enregistré durant la période 2020-2024, ce qui «re-



flète l'importance que les hautes autorités du pays accordent au soutien des infrastructures éducatives». Il a ajouté que le rythme de réalisation a connu «un progrès notable» : durant la période 2020-2024, 620 équipements éducatifs ont été livrés, alors qu'en 2025 seulement, 322 équipements ont été réceptionnés, soit près de 50 % du total distribué au cours des cinq années précédentes.

Concernant l'enveloppe financière dédiée à la réalisation des établissements scolaires, la loi de finances 2026, récemment adoptée par l'Assemblée populaire nationale, prévoit une autorisation d'engagement de 150 milliards de dinars, contre 67 milliards dans la loi de finances 2025, selon le ministre.

Par ailleurs, Belaribi a annoncé une série de décisions visant à accélérer la réalisation des établissements scolaires, notamment le lancement de travaux en même temps que les projets de logements, et non après leur achèvement, ainsi que la prise de toutes les mesures nécessaires pour livrer les établissements

éducatifs la même année que leur inscription budgétaire. Il a également révélé la création de commissions de wilayas regroupant les directeurs de l'habitat, de l'urbanisme, de la ville et de l'aménagement du territoire, les directeurs de l'éducation nationale et les directeurs des équipements publics. Ces commissions se réuniront chaque mois et transmettront l'état d'avancement des projets aux deux ministères, afin de lever les obstacles sur le terrain et d'assurer un suivi rigoureux de la réalisation des infrastructures éducatives dans les nouveaux quartiers, ainsi que leur livraison dans les délais et avec la qualité requise.

Pour sa part, le ministre de l'Éducation nationale a affirmé que les résultats de la rentrée scolaire 2025-2026 ont été «meilleurs que ceux de la saison précédente» en termes d'établissements réceptionnés, grâce à «une coordination étroite» entre les deux ministères, tout en soulignant que le rythme de réalisation «exige encore davantage d'efforts».

R.N

CENTRE D'APPEL COMMUN DES OPÉRATEURS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

## La phase expérimentale lancée

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a procédé, hier à Ouargla, au lancement de la phase expérimentale du Centre d'appel commun des opérateurs du secteur (Algérie-Télécom, Algérie-Poste et Mobilis), localisé au quartier Béni-Thour, le premier du genre dans le Sud. Doté d'équipements de télécommunications de pointe, ce Centre constituera une plateforme commune de réception des appels des citoyens, le traitement, numérisé et ordonné, de leurs doléances, et la fourniture systématique d'informations sur les différentes prestations du secteur de la Poste et des Télécommunications, a indiqué le ministre. Il sera chargé d'orienter les appels vers les services spécialisés et d'assurer la liaison avec les ins-

tances du secteur, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité des prestations et la consolidation du processus de transition numérique, a-t-il ajouté. Le projet ouvrira également des perspectives prometteuses en matière d'emploi, avec la création de 480 emplois directs dans sa première phase, a poursuivi M. Zerrouki, soulignant que le secteur, de façon générale, connaîtra un renfort supplémentaire, dès le début de 2026, de près d'un millier de nouveaux emplois. Cette démarche, a-t-il expliqué, intervient dans le cadre de la stratégie nationale de digitalisation et de décentralisation administrative, visant une amélioration de la relation entre l'administration et le citoyen à travers des canaux plus efficaces et rapides, à la hauteur de la dynamique de numérisation que connaît le

pays, et d'ouverture sur de nouvelles sources génératrices de richesses, hors hydrocarbures.

Le Centre d'appel commun des opérateurs du secteur sera élargi progressivement pour accueillir à l'avenir d'autres entreprises économiques, a encore révélé le ministre, assurant, par la même occasion, que les facilités et les investissements nécessaires seront mobilisés pour accompagner ce projet, tout en encourageant le partenariat et l'adhésion au système numérique national. M. Zerrouki a mis l'accent, par ailleurs, sur l'impératif d'évolution du modèle consommateur vers la génération de valeur ajoutée, en vue de contribuer à la hausse du produit national brut et décourager l'innovation et les services numériques.

R.N

CLÔTURE DU HACKATHON NATIONAL D'INNOVATION "TECH INNOV"

## Distinction de 9 équipes lauréates

Les activités du hackathon national d'innovation "Tech Innov", se sont clôturées, hier à Alger, par la distinction de neuf équipes lauréates dans un concours dédié au développement de solutions numériques innovantes pour des secteurs socioéconomiques". La cérémonie de clôture s'est déroulée au Pôle scientifique et technologique Chahid Abdelhafid-Ihaddaden de Sidi Abdellah, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari et du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Nouredine Ouadah, ainsi que d'enseignants, d'étudiants et de repré-

sentant de la société "Djezzy". A cette occasion, M. Baddari s'est félicité des innovations des étudiants algériens, soulignant que le hackathon dédié à l'innovation numérique et aux utilisations avancées du réseau 5G constitue "un événement important et un pilier essentiel pour l'établissement des bases d'une économie de la connaissance et d'une économie numérique que l'Algérie construit grâce à ces jeunes à travers des solutions innovantes et créatives liées au réseau de téléphonie mobile de la 5G". Concernant le Hackathon organisé par Djezzy, M. Baddari a souligné qu'il permettra aux jeunes spécialisés en intelligence artificielle,

logiciels, informatique, calcul et d'autres spécialités de pointe de cette ère, de "créer des start-up pour intégrer les marchés de l'innovation, de la créativité et de l'économie numérique".

Le concours a vu la participation d'étudiants d'universités et d'écoles supérieures, issus de différentes wilayas, dans des domaines comme le développement de solutions numériques innovantes et de haut niveau. Neuf équipes appartenant à l'École nationale supérieure de l'intelligence artificielle représentent les universités de Sétif, El-Tarf et Sidi Bel-Abbès, ont décroché les premières places.

R.N

MARCHÉ PARALLÈLE DES DEVICES

# Nouveau bond spectaculaire de l'Euro face au dinar

100 EUROS VALENT DÉSORMAIS PRESQUE DEUX FOIS LE TAUX OFFICIEL

*Le taux de change de l'euro face au dinar algérien a connu un nouveau bond spectaculaire sur le marché parallèle, atteignant un niveau jamais observé jusqu'ici. La monnaie européenne continue de monter depuis plusieurs semaines, traduisant une pression croissante sur la valeur du dinar.*

Atteignant un niveau historique sans précédent, le billet de 100 euros s'échangeait, hier dimanche, à 28 000 dinars des principaux points de change informels, un record absolu en Algérie. Le prix de vente a augmenté d'environ 300 dinars en 24 heures, tandis que les cambistes achetaient l'euro autour de 27 800 dinars.

La hausse de l'euro, amorcée depuis plusieurs semaines, était attendue, mais le niveau atteint dimanche — jamais vu auparavant — a surpris, avec une augmentation d'environ 300 dinars en une seule journée par rapport à la fin de la semaine dernière.

Ce record illustre le recul rapide et profond du dinar face aux devises étrangères, en particulier européennes.

Les observateurs attribuent cette flambée à plusieurs facteurs principaux :

- la forte demande en devises de la part des voyageurs, étudiants, patients et opérateurs commerciaux ;
- la baisse de l'offre sur le marché en raison des restrictions réglementaires imposées aux circuits officiels de change ;
- la perte continue de confiance dans le dinar face à l'euro et au dollar.

Le marché parallèle reste, de loin, la principale source d'accès aux devises, en raison de la limitation de l'offre via les banques et de l'absence de bureaux de change suffisamment nombreux. En parallèle, les banques algériennes maintiennent le taux officiel de l'euro en dessous de 160 dinars par euro. Hier, la Banque d'Algérie a fixé le taux à 148,14 DZD pour l'achat et 157,20 DZD pour la vente, créant un écart énorme avec le marché noir. Cet écart alimente le développement du marché parallèle, accroît la pression inflationniste sur les prix et renchérit le coût des voyages, des études



et des soins à l'étranger.

Selon les observateurs, ce nouveau record de l'euro s'inscrit dans une tendance générale à la dépréciation du dinar, constatée depuis plusieurs mois, sans signe imminent de rééquilibrage entre l'offre et la demande de devises. Il semble que la nouvelle allocation de voyage de 750 euros, décidée par le président Abdelmadjid Tebboune et entrée en vigueur l'été dernier, n'ait eu aucun impact significatif sur le marché parallèle, comme prévu. Le marché a conservé ses niveaux habituels, voire atteint de nouveaux records.

À la fin du mois d'août, par exemple, le prix de 1 euro sur le marché parallèle du "Square" à Bour Saïd, dans le centre d'Alger, était d'environ 262 dinars. Depuis cette date, le taux n'a cessé d'aug-

menter.

Les cambistes du marché parallèle avaient anticipé que les prix resteraient élevés même après la fin des vacances d'été, expliquant que le tourisme ne représente qu'une part marginale de la demande sur ce marché, alors que la demande liée à d'autres motifs, plus structurels, reste forte et croissante. Dans ce contexte, les cambistes indiquent également que la mise en œuvre de la réglementation autorisant le commerce des "Kaba" (travailleurs indépendants) va dépendre entièrement du marché parallèle pour l'obtention des devises. À cela s'ajoutent l'autorisation d'importer des véhicules de moins de trois ans et la demande des étudiants effectuant leurs études à l'étranger.

Mahdi B.

## REPRÉSENTANT 9,7 MILLIARDS DE DOLLARS

### La Banque d'Algérie alerte sur les risques des actifs virtuels

La Banque d'Algérie (BA) vient de rendre publiques sur son site web les lignes directrices élaborées par sa commission bancaire, portant sur l'identification, le blocage et l'interdiction des opérations liées aux actifs virtuels, dans le but d'assurer une application stricte des interdictions prévues par la réglementation nationale face aux risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et d'autres usages illicites liés à ces actifs numériques.

Ces lignes directrices, n°06/2025, visent à répondre aux défis posés par l'utilisation croissante de ces actifs, susceptibles d'être échangés ou transférés de manière digitale, notamment via des plateformes étrangères, malgré l'interdiction de leur usage en Algérie. Les actifs virtuels — distincts des monnaies traditionnelles du fait de l'absence de garantie étatique et exclus de tout adossement à l'or ou aux devises souveraines, tout en étant également dissociés des valeurs numériques rattachées aux devises fiduciaires, titres financiers ou autres instruments financiers — permettent des transactions rapides et sans intermédiaire, ce qui les rend attractifs pour certains utilisateurs, mais également pour des acteurs malveillants.

La commission bancaire souligne que ces lignes directrices sont destinées à orienter les institutions financières dans la mise en œuvre de procédures et dispositifs permettant le respect effectif de l'interdiction de l'utilisation de ces actifs au sein de leurs systèmes. À ce titre, les banques et Algérie Poste devront renforcer leurs dispositifs de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, notamment par l'adoption d'une approche basée sur les risques, la mise en œuvre de mesures de vigilance renforcées, la surveillance continue des transactions, l'organisation de formations dédiées ainsi que l'amélioration des mécanismes internes de déclaration des opérations suspectes.

Les institutions financières sont également appelées à appliquer des mesures de diligence accrue envers leurs clients et leurs opérations, à développer une veille active ciblant notamment les plateformes numériques, les réseaux sociaux et les sources ouvertes, et à mettre en place des systèmes de contrôle interne afin de prévenir et détecter les activités suspectes liées aux actifs virtuels.

En cas de suspicion, les banques et Algérie Poste devront informer immédiatement la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), précisent les lignes directrices. "Toute opération suspecte impliquant des actifs virtuels, ou toute transaction en lien avec ces actifs, doit faire l'objet d'une déclaration immédiate auprès de la CTRF", stipule le document, rappelant que cette déclaration relève du secret professionnel et doit inclure l'ensemble des informations nécessaires à l'évaluation du niveau de risque, et ce "sans délai dès la détection de comportements ou opérations présentant des signaux inhabituels ou suspects".

A noter que le dernier rapport d'évaluation des risques élaboré par "la Cellule d'identification des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme dans le cadre des transactions électroniques ou de l'utilisation de nouvelles technologies", fait état d'une progression significative de l'adoption des actifs virtuels en Algérie.

Le rapport estime à plus de 1,74 million le nombre d'utilisateurs nationaux, pour une valeur reçue de 9,7 milliards de dollars, "soit l'équivalent de plus de 16% du secteur informel et plus de 4% du PIB".

Les crypto-actifs les plus utilisés sont le Tether (USDT), dominant en nombre d'utilisateurs en raison de sa stabilité, suivi du Bitcoin (BTC), de l'Ethereum (ETH) et du Litecoin (LTC). Toutefois, en termes de volume financier, le Bitcoin demeure prédominant, suivi du Tether et de l'Ethereum, du fait de sa valeur unitaire élevée qui génère des montants transactionnels importants malgré un nombre relativement restreint de transferts, selon le même rapport.

R.N

## ALGÉRIE-FRANCE

### Macron cherche un nouveau départ avec Alger

En marge du sommet du G20, Emmanuel Macron a réaffirmé « sa volonté de rétablir un dialogue structuré avec Alger. » Une entrevue avec le président Abdelmadjid Tebboune avait initialement été évoquée à Johannesburg, mais l'absence de ce dernier n'a pas empêché le chef de l'État français d'annoncer la reprise des discussions. Cette « volonté » intervient après une période de gel profond des relations bilatérales, dont les racines remontent à plusieurs épisodes de tensions. La crise s'est notamment cristallisée autour : du dossier du Sahara occidental, sur lequel la France avait adopté une position jugée ambiguë par Alger, qui soutient le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui ; des déclarations du ministre français de l'Intérieur Bruno Retailleau en 2025, particulièrement sévères envers l'Algé-

rie, perçues par Alger comme une ingérence et une stigmatisation politique ; de la suspension totale de la coopération migratoire, décidée par Alger en réaction à ces prises de position ; de tensions mémorielles persistantes, régulièrement réactivées dans les débats politiques français. Du côté algérien, les autorités ont rappelé à plusieurs reprises que le respect mutuel, la non-instrumentalisation de l'Algérie dans le débat politique français, et la prise en compte des sensibilités historiques constituent des conditions indispensables à une relation stable. Alger insistait aussi sur la nécessité que Paris clarifie ses positions sur certains dossiers régionaux, notamment le Sahara occidental et la sécurité au Sahel. Dans ce contexte tendu, la décision de l'Algérie de gracier l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal a été interprétée

comme un geste d'apaisement et un signal d'ouverture. Macron, de son côté, a plaidé pour une relation « apaisée » mais « exigeante ». Il a reconnu que « beaucoup de choses » restaient à « corriger », notamment dans les domaines sécuritaire, migratoire et économique : « Sur beaucoup de sujets, nous ne sommes pas dans une situation satisfaisante », a-t-il déclaré. Le président français a dénoncé l'instrumentalisation politique de la relation bilatérale : « Beaucoup de gens veulent faire de l'Algérie un sujet de politique intérieure française. Et en Algérie, beaucoup veulent faire de la relation à la France un enjeu de politique intérieure. Si on laisse ces gens-là fixer l'agenda, on n'avancera pas. » Il affirme continuer de s'appuyer sur une méthode fondée sur le « respect » et « l'exigence », rappelant qu'« on ob-

tient rarement des résultats en insultant son interlocuteur ». Il a indiqué avoir réuni récemment ministres et services concernés afin de réactiver le dialogue et de structurer un processus diplomatique durable. Macron estime que les premiers signes d'apaisement sont visibles — citant notamment la libération de Boualem Sansal — mais appelle à « la constance », « l'humilité » et « le respect », considérant que cette relation est un dossier « qui doit être réglé ». De son côté, l'Algérie reste prudente, attachée à une relation d'égal à égal, attentive au cadre régional — Sahara occidental, Sahel — et déterminée à préserver sa souveraineté dans un contexte où elle estime avoir été à plusieurs reprises prise pour cible dans le débat politique français.

Sid Ali

**TRAVAUX PUBLICS**

**La ligne ferroviaire minière ouest sera achevée avant fin 2025**

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellouli, a affirmé samedi à Tindouf que le projet de la ligne ferroviaire minière ouest reliant Gara Djebilet (Tindouf) à Beni Abbes et Bechar sera achevée avant la fin de l'année 2025. Il a entrepris une visite d'inspection dans la wilaya de Tindouf afin d'évaluer l'état d'avancement des travaux restants de ce grand projet, et de mobiliser toutes les ressources nécessaires pour respecter les délais, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné sa mise en service dès le début de l'année 2026.

Selon les explications fournies, sur les 45 ouvrages d'art prévus le long de la ligne minière ouest, d'une longueur de 20 km, 42 ont déjà été réceptionnés, tandis que les trois derniers, très avancés, seront achevés au cours de la semaine. Concernant la pose des rails, les services techniques ont indiqué que 750 km ont été réalisés. Les travaux avancent à un rythme soutenu sur les 200 km restants, dans de bonnes conditions organisationnelles et techniques. Le ministre a souligné que 380 km de rails ont été posés en 45 jours, soit une moyenne de 8,7, illustrant, a-t-il dit, la dynamique impulsée par l'expertise nationale. Il a ajouté que 200 km supplémentaires seront posés en 40 jours grâce à la mobilisation de toutes les compétences et capacités nationales.

**FILIÈRE BOIS**

**Baisse de la facture d'importation à 50 millions de dollars en 2024**

Porté par un élan entrepreneurial croissant et l'innovation des acteurs locaux, la filière bois et ses dérivés connaît une progression remarquable en Algérie, ont souligné les participants à une conférence organisée, samedi au Palais des expositions (Pins maritimes-Alger), en marge de l'ouverture de la 4e édition du Salon international du bois, de la menuiserie, des équipements et des technologies "Algeria Woodtech 2025". Cette dynamique a permis de réduire la facture d'importation, passée à près de 50 millions de dollars en 2024, contre 700 millions de dollars il y a quelques années, selon les intervenants de cette rencontre tenue à l'initiative de l'Organisation algérienne de commerce et de l'investissement social (OACIS), en présence de représentants de plusieurs ministères et institutions ainsi que des membres du Conseil de la Nation et de l'Assemblée populaire nationale.

Dans ce cadre, le président de l'OACIS, Djaber Bensdira, a mis en avant une mutation progressive du secteur, portée par de nouvelles pratiques industrielles, une meilleure structuration de la chaîne de valeur et une montée en puissance des capacités de production locales. Il a relevé que la filière enregistre un "saut qualitatif" par rapport aux années précédentes, encouragée par les mesures engagées par les pouvoirs publics à travers divers textes réglementaires, cahiers des charges et facilitations douaniers. Parmi ces mesures, figurent aussi l'accès prioritaire au foncier industriel pour les opérateurs du secteur et l'amélioration des conditions d'accès aux matières premières, ce qui a permis de renforcer l'offre locale et de réduire significativement le recours aux meubles finis importés, a-t-il ajouté. "Ces avancées ont facilité la création de centaines d'unités spécialisées dans les portes, la menuiserie et les industries du bois", souligne M. Bensdira, ajoutant que la filière a également opté, afin de réduire les coûts logistiques, pour un système centralisé d'importation par navires au lieu de conteneurs, une démarche jugée "bénéfique pour l'accès aux matières premières, la maîtrise des coûts et l'allègement des dépenses publiques". L'instauration d'un mécanisme d'importation groupée pour les grands fournisseurs et la priorité accordée au produit national dans les marchés publics constituent, selon lui, un levier supplémentaire pour renforcer la production locale. Sur le volet export, le président de l'OACIS a souligné l'importance de la présence dans les salons internationaux, citant le succès de la participation algérienne au Salon de Nouakchott en mai dernier, où tous les produits exposés ont été écoulés et de nouveaux accords signés. Il a exprimé une même confiance concernant la prochaine participation au Salon de Dakar en décembre.

R.E

**SOMMET DU G20 À JOHANNESBURG**

**La gestion de la dette au cœur des engagements**

Les participants au sommet du G 20 ont souligné l'importance de la coordination des politiques économiques et financières afin de maintenir la stabilité de l'économie mondiale et de soutenir la capacité des pays en développement à faire face aux chocs économiques et à renforcer leur résilience.

Le renforcement de la résilience économique, l'amélioration de la gestion de la dette dans les pays à revenu faible et intermédiaire, ainsi que l'investissement dans la réduction des risques de catastrophes et le financement climatique, ont constitué les principaux engagements des dirigeants du G20, lors de leur sommet, tenu samedi à Johannesburg (Afrique du Sud). Selon le communiqué final du sommet, les participants ont souligné la nécessité de mettre en oeuvre le cadre commun de traitement de la dette de manière "plus rapide et efficace", de soutenir la révision par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale du cadre de soutenabilité de la dette afin d'améliorer les outils d'évaluation, ainsi que d'encourager l'utilisation de nouveaux instruments financiers tels que les swaps dette-développement.

En ce qui concerne la réduction du coût du financement pour les pays africains à faible revenu, le communiqué final a souligné que de nombreux pays sont confrontés à des coûts d'emprunt "très élevés", ce qui rend nécessaire le recours à des mécanismes de financement concessionnel et à la facilitation de l'accès à la liquidité internationale. Il a appelé également à des investissements "durables et de qualité" dans les secteurs de l'énergie, des transports, de la santé et de l'éducation, tout en soutenant les partenariats public-privé et le financement d'infrastructures résilientes face aux crises. Les participants au sommet ont souligné l'importance de la coordination des politiques économiques et financières afin de maintenir la stabilité de l'économie mondiale et de soutenir la capacité des pays en développement à faire face aux chocs économiques et à renforcer leur résilience. Le sommet a également réaffirmé le soutien du G20 à une croissance économique mondiale "forte et durable", ainsi qu'au renforcement des réformes du système financier international pour garantir l'équité et l'efficacité dans le financement et le développement, en insistant sur l'importance du commerce international basé sur des règles claires et de chaînes d'approvisionnement flexibles.



Les dirigeants du G20 ont appelé à la modernisation des institutions financières internationales pour renforcer leur capacité à faire face aux chocs mondiaux, en soutenant un système "multilatéral" basé sur une meilleure coordination entre les institutions internationales et régionales. Par ailleurs, le communiqué final a souligné l'importance du développement des chaînes d'approvisionnement et de l'investissement dans les minerais critiques pour soutenir la transition énergétique, en encourageant les partenariats régionaux et en valorisant la création de valeur dans les pays producteurs. Sur le plan environnemental, le communiqué final du sommet a insisté sur l'importance de renforcer la préparation des pays face aux catastrophes et d'encourager l'investissement pour les réduire, tout en reconnaissant que les pays pauvres ne peuvent pas supporter seuls les coûts de l'adaptation climatique et de la résilience face aux catastrophes. De plus, les institutions financières ont été appelées à sou-

tenir le financement anticipé des catastrophes, en soulignant l'importance du respect de l'Accord de Paris sur le climat et en réaffirmant le soutien à l'Afrique pour accélérer la transition énergétique. Les travaux du G20 se sont déroulés sous la présidence du président de la République d'Afrique du Sud, avec la participation des Etats membres du groupe, ainsi que de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement et de responsables d'organisations internationales et régionales. Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a représenté le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de ce sommet. Les participants au sommet, qui se tient pour la première fois sur le continent africain, ont discuté d'un ensemble de questions liées aux défis mondiaux actuels, en particulier des priorités que la présidence du sommet a veillé à inclure à l'agenda du G20, en accord avec les préoccupations et les aspirations du continent africain.

Synthèse : S.A.K

**BDL**

**Plus de 7 millions d'opérations de paiement électronique depuis début 2025**

La Banque de développement local (BDL) a enregistré plus de sept millions d'opérations de paiement électronique durant les dix premiers mois de l'année en cours 2025, dans un contexte marqué par un recours croissant des consommateurs aux services bancaires numériques en vue de réduire l'utilisation de la monnaie fiduciaire, a indiqué la banque publique dans son dernier bilan. A ce titre, la BDL a fait état de 176.533 cartes bancaires (Classique et Gold) en circulation, ayant permis d'effectuer 7.121.495 opérations de e-paiement depuis le début de l'année 2025, dont plus de 5 millions d'opérations sur DAB et GAB. Par ailleurs, la BDL a recensé 138.131 clients au service électronique "e-Banking", qui permet la consultation instantanée des comptes, réaliser un virement ou suivre une opération sans se déplacer en agence, "ce qui reflète une évolution rapide des habitudes de paiement vers plus de simplicité, de sécurité et de disponibilité 24h/24", selon le même bilan. L'expansion de l'usage des canaux digitaux a également encouragé la hausse des demandes de financement en ligne, "signe d'une

appropriation grandissante des services numériques", précise la banque. Les entreprises bénéficient, elles aussi, de solutions modernisées grâce aux cartes Corporate, conçues pour faciliter les dépenses professionnelles et réduire le recours au cash. Avec des plafonds pouvant atteindre 20 millions de DA pour la version Gold, ces cartes offrent un suivi précis via e-Banking et renforcent la gestion interne de la trésorerie des sociétés. La banque a également mis en avant l'extension de l'écosystème du paiement électronique grâce aux terminaux de paiement électronique (TPE). La BDL compte aujourd'hui un parc de 10.000 TPE, ayant enregistré un volume de transactions dépassant 12 milliards de dinars sur les dix premiers mois de l'année 2025, selon le bilan soulignant que "ce niveau d'activité confirme l'adoption croissante du paiement électronique chez les commerçants et les consommateurs". La transition vers le paiement mobile marquée, elle aussi, une avancée "décisive", d'après le bilan. Ainsi, l'application Wimpay BDL, connectée au réseau DZ Mobpay, permet le transfert

instantané d'argent, le paiement chez les commerçants via un code QR, et la consultation du solde et de l'historique des transactions à tout moment. "Cette solution contribue directement à la réduction de la monnaie fiduciaire et facilite l'inclusion financière au quotidien", a indiqué la BDL. Parallèlement, la banque a souligné que le paiement scriptural "demeure un pilier essentiel du système national de paiement". Le carnet de chèques continue ainsi d'être largement utilisé pour sa traçabilité et la sécurité qu'il garantit, particulièrement dans les opérations nécessitant un engagement clair et une preuve de paiement incontestable. Dans ce cadre, la BDL a traité durant les dix premiers mois de 2025 plus de 2,042 millions de chèques via la télécompensation, un dispositif automatisé qui "renforce la fiabilité des échanges, limite la manipulation d'espèces et assure un traitement conforme aux standards bancaires". A travers cette "combinaison cohérente" de moyens de paiement, la BDL confirme "son engagement à moderniser le paysage financier national".

R.E



## OASIS DE TIOUT (NÂAMA)

# Lancement d'une opération d'aménagement pour une enveloppe de 120 millions DA



Les projets engagés dans cet espace naturel, réputé pour ses paysages mêlant dunes de sable, sources d'eau et couvert végétal, visent à renforcer les équipements de service, créer des espaces de détente et de loisirs et améliorer les conditions d'accueil des visiteurs. Ils prévoient, entre autres, l'installation de

panneaux promotionnels et publicitaires, la création d'espaces verts et la plantation de variétés ornementales de palmiers, a précisé le responsable. L'opération comprend également l'extension du réseau d'éclairage public, l'aménagement d'aires dédiées aux familles et de zones de jeux

pour enfants, ainsi que la réhabilitation des routes et des trottoirs. Elle prévoit en outre la réalisation de fontaines, de kiosques, d'un parking et d'autres infrastructures, le tout en veillant au respect du caractère architectural local et à l'utilisation de matériaux de construction régionaux, a-t-on ajouté.

M. Slikh a souligné que l'ensemble de ces projets, dont la réception est attendue avant la fin de l'année en cours, sera suivi d'une seconde phase du programme d'aménagement. Celle-ci portera notamment sur la réalisation d'une passerelle piétonne et l'aménagement d'un ouvrage hydraulique.

TIPASA

## Large participation à la campagne de nettoyage des forêts touchées par les incendies

La vaste campagne de volontariat lancée samedi pour le nettoyage des forêts touchées par les incendies dans l'Ouest de la wilaya de Tipasa a enregistré une large participation des citoyens et des associations qui se sont mobilisés pour préserver ces espaces naturels. Dans les localités de Hadjret Ennous, Messelmoun, Larhat, et Gouraya, des centaines de volontaires ont afflué dès les premières heures de la journée, en réponse à l'appel de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) qui a lancé l'initiative sous le slogan "Avec la force de notre jeunesse, redonnons vie à nos forêts" pour nettoyer les sites ravagés par les flammes des incendies des 13 et 14 novembre courant. Des bénévoles venus des wilayas d'Alger, Blida, Médéa, Chlef, Aïn Defla et Boumerdes ont également pris part à l'opération. Le directeur de la jeunesse et de sports de Tipasa, Sofiane Outaghar, a fait état d'une participation de plus de 15.000 personnes, soulignant le sens civique élevé des volontaires, ainsi que la présence d'associations, de sportifs, d'athlètes olympiques, d'artistes et d'influenceurs, mobilisés pour donner à l'initiative l'élan nécessaire pour sa réussite. La semaine passée, le wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoula, avait présidé plusieurs réunions de coordination pour préparer cette opération, en collaboration avec la Conservation des forêts, la Protection civile, la direction des ressources en eau et les responsables locaux. Les services de la wilaya ont programmé une série d'autres campagnes visant les zones forestières touchées par ces incendies ayant ravagé plus de 191 hectares de couvert forestier dans quatre (4) communes, à savoir Beni Milek, Larhat, Messelmoun et Hadjret Ennous, selon un bilan provisoire annoncé précédemment par le wali. Mardi passé, le ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Kaoutar Krikou, avait supervisé, depuis les hauteurs de Hadjret Ennous, le lancement d'une campagne nationale technique pour évaluer les dégâts subis par la faune, la flore et les sols, en vue de proposer des solutions scientifiques de réhabilitation.

Jeudi dernier, un communiqué du procureur de la République près le Pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée de Sidi M'hamed a annoncé que "quatre (4) individus ont été placés sous mandat de dépôt pour incendie volontaire dans la forêt de la commune de Larhat (Tipasa), ce qui a entraîné la destruction de pins d'Alep, de broussailles, de maquis et de terres agricoles". EL-MENIAË

## Plus de 1.000 exploitations agricoles raccordées au réseau d'électricité

Au moins 1.020 exploitations agricoles versées dans les cultures stratégiques ont été raccordées au réseau d'électricité, durant la saison agricole 2024/2025 dans la wilaya d'El-Meniaï, a-t-on appris samedi des services de la wilaya. Inscrites au titre des efforts de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) pour le raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique, ces opérations, ayant ciblé les superficies agricoles au niveau des trois communes de la wilaya (El-Meniaï, Hassi-El-Gara et Hassi Lefhal), ont nécessité la réalisation d'un réseau de 1.200 km linéaires. Le wali d'El-Meniaï, Mokhtar Benmalek, a assuré de la projection d'autres programmes d'électrification des exploitations agricoles, soulignant que les services de la wilaya s'emploient aussi à aplanir les contraintes entravant les agriculteurs, en leur délivrant les autorisations de forages d'irrigation, l'ouverture de pistes agricoles, la régularisation de la situation des agriculteurs de disposant de documents réglementaires et ayant prouvé leur engagement dans l'activité agricole. L'opération cible des exploitations spécialisées dans les cultures stratégiques, notamment céréalières et fourragères, les cultures maraichères et l'arboriculture fruitière, a-t-il ajouté. Le directeur de distribution de la Sonelgaz d'El-Meniaï, Ahmed Abdedou, a expliqué que cette opération vient prendre en charge la demande croissante sur l'électricité, une opération à laquelle la Sonelgaz accorde tout l'intérêt voulu, à travers des financements conséquents, et ce, pour satisfaire la demande et raccorder les exploitations au réseau électrique.

SOUK AHRAS

# Plusieurs projets de développement pour les communes de la daïra de Merahna

Plusieurs projets de développement sont actuellement engagés dans les communes de la daïra de Merahna, dans la wilaya de Souk Ahras, en vue d'améliorer le cadre de vie de leurs populations et prendre en charge leurs préoccupations, a-t-on appris samedi des services de la wilaya.



Ces projets dont certains lancés début 2025 et certains autres récemment ont été lancés dans le cadre du programme de développement social et économique des communes, du budget communal et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales 2025 affichent des taux d'avancement des travaux oscillant entre 20 et 85 %, selon la même source. La commune d'Ouilène connaît ainsi la réalisation d'un projet de 50 logements publics locatifs, de quatre

classes d'extension à l'école primaire " Ahmed Réda Houhou " et des travaux d'aménagement de revêtement du chemin communal CC-98 reliant le chemin de wilaya CW-7 à la mechta Mekimene en passant par l'école " Boussif " sur 4,3 km. Des travaux y sont aussi menés pour la réalisation d'un réseau d'assainissement pour plus de 3.000 habitants du village " Boukebeche " pour une enveloppe financière de 180 millions DA, selon la même source.

Dans la commune de Merahna, des projets sont engagés pour désenclaver plusieurs mechtas, réaliser un CEM, construire 20 logements publics locatifs et deux centres de proximité de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux chacun, ont indiqué les mêmes services. Parallèlement, la commune frontalière de Sidi Fredj a bénéficié de la réalisation d'un centre de proximité de stockage de céréales d'une capacité de 50.000

quintaux et d'une cantine scolaire (200 plats), à l'école primaire " He-laïmia Djedi ", est-il noté. Des travaux de construction de 40 logements publics locatifs et de réhabilitation et revêtement des pistes rurales reliant la mechta " Koudiet Assa " et mechta " Ouled Ayar " sur 6,5 km sont en cours dans la même commune pour favoriser le désenclavement et soutenir le développement local, ont ajouté les services de la wilaya.

BATNA

## Réception prochaine de nouveaux équipements pour les services d'hémodialyse

De nouveaux équipements médicaux seront livrés " prochainement " aux services d'hémodialyse de plusieurs hôpitaux de la wilaya de Batna, a affirmé samedi le directeur local de la Santé et de la Population D(SP) Hamdi Chagouri. Le même responsable a indiqué à l'APS qu'il s'agit de deux stations de traitement de l'eau ainsi que de quatre équipements avancés, jamais utilisés auparavant dans la wilaya, servant à déterminer le poids réel des patients à chaque séance de dialyse, des équipements " extré-

mement nécessaires " pour cette catégorie de patients. L'opération s'inscrit dans le cadre d'un programme sectoriel géré par la direction de la Santé et de la Population, visant à améliorer les services de santé offerts aux patients, en particulier ceux issus des régions éloignées ou rurales, a ajouté la même source. Le même responsable a appelé que deux appareils d'hémodialyse ont été récemment acquis et installés à l'établissement public hospitalier (EPH) Ali Nemer, dans la ville de Merouana,

suite aux recommandations du wali, Riyad Ben Ahmed, lors de sa visite inopinée au service d'hémodialyse de cet établissement. Le directeur du secteur a en outre indiqué que des travaux sont en cours pour renforcer les polycliniques de la wilaya en divers équipements médicaux en vue d'améliorer la prise en charge des patients, ajoutant qu'à ce jour, plus de 11 polycliniques, principalement situées dans des communes éloignées, ont bénéficié dans le cadre de cette opération.

LIGUE 1

**Le PSG reprend la tête avant la Ligue des champions**

Sans de nombreux joueurs cadres, le PSG a gardé la tête de la Ligue 1 en battant (3-0) Le Havre au terme d'un match sans grand rythme ni réelle envie, à quelques jours de retrouver la Ligue des champions et Tottenham.

"Pour l'instant, par rapport aux circonstances qui ont été les nôtres, la victoire, c'est suffisant", avait concédé vendredi Luis Enrique. "Et on sait qu'après une trêve, c'est facile pour les joueurs d'être moins concentrés. Mon travail, c'est de leur dire qu'il est très important de remporter les trois points", avait ajouté le coach.

Samedi soir au Parc des princes, lors d'une soirée glaciale, les champions de France (30 points) n'ont en effet pas montré grand chose, certainement déjà la tête à mercredi contre Tottenham en Ligue des champions. Mais ils se sont évités le trac de perdre la tête du classement, pressés par les victoires de Marseille et Lens (28 points).

Grâce à ce succès face aux Havrais (12e), qui n'a pas été scellé sur le gong contrairement aux dernières victoires à Lyon (3-2) et contre Nice (1-0), ils sont restés leaders du championnat, tout en économisant les cadres.

L'entraîneur parisien avait en effet décidé de mettre sur le banc Marquinhos, Willian Pacho, Fabian Ruiz, Bradley Barcola ou Khvicha Kvaratskhelia. Ces trois derniers sont rentrés en fin de match, mais pas Marquinhos, qui n'a ainsi pas participé à son 500e match. En revanche, Luis Enrique avait titularisé, à la surprise générale, Nuno Mendes, de retour d'une entorse au genou plus rapidement que prévu.

"Il a joué 90 minutes, il se sent bien, il est prêt pour le prochain match", a souligné Luis Enrique.

Joao Neves est à la lutte avec le Havrais Simon Ebonog, lors de la victoire du Paris SG contre Le Havre, le 22 novembre 2025 à Paris Joao Neves est à la lutte avec le Havrais Simon Ebonog, lors de la victoire du Paris SG contre Le Havre, le 22 novembre 2025 à Paris © Bertrand GUAY / AFP

Le PSG doit en revanche encore faire sans Ousmane Dembélé (mollet), Achraf Hakimi (entorse cheville) et Désiré Doué (cuisse). Le Ballon d'Or est "est en phase finale de reprise" et les deux autres "poursuivent leur travail de rééducation individuel", selon le PSG. Opérant un large turn-over, Luis Enrique a aligné en défense centrale le duo Lucas Beraldo et Illya Zabarnyi, qui n'ont toujours pas rassuré, souvent gênés par le pressing assez haut des Normands, refusant d'évoluer en bloc bas.

**Barcola, de nouveau décisif**

Les joueurs de l'ancien Parisien Didier Drogba ont même eu plusieurs occasions dangereuses mais le gardien du PSG Lucas Chevalier a enfin sorti les arrêts qu'on attendait de lui.

Il a d'abord été vigilant et a bien fermé ses jambes (14e), puis s'est parfaitement détendu sur sa ligne (24e), a enchaîné avec une parade du bras gauche (39e), a repoussé un beau coup franc (62e), et a même été sauvé par son poteau (70e).

"Je n'ai aucun doute en Lucas Chevalier, ni avec les deux autres recrues, on connaît la difficulté de jouer au PSG, il y a toujours du bruit autour de l'équipe, il faut s'habituer à ce bruit et j'ai beaucoup de confiance avec les recrues", a réagi samedi soir Luis Enrique.

Bradley Barcola marque le troisième but du Paris SG, lors de la victoire contre Le Havre, le 22 novembre 2025 à Paris Bradley Barcola marque le troisième but du Paris SG, lors de la victoire contre Le Havre, le 22 novembre 2025 à Paris © Bertrand GUAY / AFP

Avec cette bonne performance, celui qui a connu sa première sélection cette semaine a éloigné, pour un temps, les critiques qui sont nées après quelques semaines à Paris assez compliquées sportivement et une polémique pour avoir aimé un message en faveur du RN sur les réseaux sociaux.

Malgré l'absence de jolis mouvements et de fluidité, les Parisiens ont finalement battu largement les Normands, grâce à des buts de Lee Kang-In (29e), Joao Neves (65e) et Bradley Barcola (87e), entré à l'heure de jeu et qui n'avait plus marqué depuis le 17 octobre face à Strasbourg.

Le milieu Joao Neves a, lui, marqué son 11e but sur ses 17 derniers matches en club et sélection: "c'est un joueur très jeune, et c'est joli de voir son évolution et sa capacité à marquer des buts", a apprécié Luis Enrique.

De leurs côtés, les habitués attaquants remplaçants Ibrahim Mbaye - qui a raté deux grosses occasions (24e, 43e) et Gonçalo Ramos, n'ont pas marqué de points.

AFP

ESPAGNE

**Le Barça corrige Bilbao et rejoint le Real en tête**

*Après deux ans et demi d'exil, le FC Barcelone a fêté samedi son retour au Camp Nou, encore en travaux, avec une éclatante victoire (4-0) face à l'Athletic Bilbao, qui permet au géant catalan de reprendre provisoirement la tête de la Liga devant le Real Madrid.*



AFP

Sur le terrain comme en tribunes, le chantier barcelonais n'est pas encore terminé.

Mais le champion d'Espagne en titre a idéalement réussi son "retour à la maison", en corrigeant des Lions basques presque inoffensifs devant un peu plus de 45.000 spectateurs, encore loin des 105.000 places promises lorsque les immenses travaux de l'antre catalan seront réellement terminés.

Le Barça, auteur d'une performance solide, s'est imposé grâce à des buts de l'inévitable Robert Lewandowski, 37 ans, (4e), un doublé de l'attaquant espagnol Ferran Torres (45e+3, 90e) et une autre réalisation du jeune Fermin Lopez (48e).

Les hommes d'Hansi Flick, dont c'est le premier succès sans encaisser de buts depuis le mois de septembre, rejoignent provisoirement leurs rivaux du Real

Madrid en tête du championnat avec 31 points, avant leur déplacement chez le promu Elche).

**RETOUR(S) CONVAINCANT(S)**

Malgré plus d'un an de retard et des billets aux prix exorbitants (de 199 à 500 euros), les supporters blaugranas ont entonné à l'unisson leur hymne "Tot el Camp", 909 jours après le dernier match joué sur leur mythique pelouse.

Ils ont exulté dès la quatrième minute de jeu, lorsque Lewandowski, 37 ans, a lancé la belle après-midi catalane d'un bel enchaînement dans la surface (4e, 1-0), qui restera dans l'histoire comme le premier but marqué au "Spotify Camp Nou", le nouveau nom commercial du stade sponsorisé par le géant du streaming musical.

"Aujourd'hui était un jour spécial, pas seulement pour moi mais pour tout le monde ici. Je suis vraiment heureux d'avoir pu mar-

quer le premier but du retour au Camp Nou. Je me rappellerai ce but pour toujours", a réagi le buteur polonais après la rencontre, qui s'est terminée sous des feux d'artifices aux couleurs du club.

Sur le terrain, les "Culers" (surnom des supporters barcelonais), ont retrouvé le football offensif et emballant de leur équipe, qui a affiché un visage bien plus serein qu'avant la trêve, notamment grâce à la présence dans les buts du gardien Joan Garcia. Ils ont également vu leur prodige Lamine Yamal, en jambes malgré ses douleurs récurrentes au pubis, multiplier les feintes et les crochets dévastateurs, avant d'offrir deux passes décisives à son compatriote Ferran Torres (45e+3, 90e), deux ans et demi après ses débuts en Liga à l'âge de 15 ans.

Le jeune Fermin Lopez, hyperactif au milieu de terrain, avait enfoncé le clou en début de seconde période (48e) après une

nouvelle récupération haute d'Eric Garcia, convaincant au poste de récupérateur en l'absence de Frenkie de Jong, suspendu, et de Pedri, blessé. Le club blaugrana a ensuite parfaitement géré son avance lors d'une deuxième mi-temps que les Basques ont joué à dix après l'expulsion logique du milieu offensif Oihan Sancet pour une faute d'antijeu sur Fermin Lopez (54e).

L'entraîneur allemand Hansi Flick s'est même permis le luxe de faire souffler ses cadres à trois jours d'un déplacement à Chelsea en Ligue des champions, pour confirmer ce succès peut-être fondateur.

Une affiche exigeante, qui pourrait marquer le retour comme titulaire du Brésilien Raphinha, ovationné pour son entrée en jeu après près de deux mois d'absence. L'autre bonne nouvelle d'une après-midi sans fausse note, pour le géant catalan.

ITALIE

**Naples prend provisoirement la tête de la Serie A**

Naples a pris samedi soir la première place provisoire du Championnat d'Italie, en s'imposant 3-1 à domicile contre l'Atalanta Bergame, en attendant les matches de l'Inter et de la Roma dimanche. Portés par un doublé de leur Brésilien David Neres, les Napolitains ont porté leur total à 25 points après 12 journées.

Contre l'Atalanta, Naples a ouvert le score rapidement (17e) par le Brésilien David Neres, à l'issue d'une belle chevauchée personnelle sur un contre mené tambour battant. Il a doublé la mise à la 38e minute, bien lancé dans la pro-

fondeur sur un ballon récupéré au milieu de terrain. L'international néerlandais Noa Lang a tué le match juste avant la pause, de la tête à bout portant (3-0, 45e). A Naples comme sur tous les terrains de Serie A ce week-end, joueurs, arbitres et entraîneurs portaient une étonnante marque rouge sur le visage: le Championnat d'Italie s'est associé de cette façon à la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, célébrée le 25 novembre. Le maquillage signifiait "carton rouge à la violence". Derrière Naples, la bonne

affaire de ce samedi a été réalisée par Bologne, vainqueur 3-0 à Udinese. Les Bolognais comptent désormais 24 points, sont provisoirement troisièmes, et complètement dans la course au titre. Ils ont manqué un pénalty en première période, mais Tommaso Pobega a signé un doublé en cinq minutes après la pause (54e et 59e) pour assommer l'Udinese. Federico Bernardeschi a profité d'une erreur de la défense adverse pour corser l'addition dans le temps additionnel (90e+4). La Juventus en revanche a raté une occasion de

s'accrocher au groupe de tête, en concédant un nul (1-1) à Florence après avoir mené. La Vieille Dame stagne à 20 points (provisoirement 6e), à cinq longueurs de Naples. Filip Kostic a ouvert le score pour la Juve contre la Fiorentina sur un tir lointain à la reprise d'un ballon mal repoussé par la défense fiorentine (1-0, 45e+5). Mais Rolando Mandragora a égalisé juste au retour des vestiaires, lui aussi sur un tir lointain superbe en pleine lucarne (1-1, 48e).

FOOT/LIGUE 1 MOBILIS (12E JOURNÉE)

# L'USMK enchaine contre la JSS et monte à la quatrième place

L'USMK Khenchela, large vainqueur de la JS Saoura (3-0) samedi, s'est hissée à la quatrième place du classement de Ligue 1 Mobilis de football, à l'occasion de la 12e journée amputée de trois rencontres.



Auteur d'un doublé dans le dernier quart d'heure de la partie, Boumechra a été l'artisan de cette victoire convaincante de l'USMK qui a ouvert le score en première période grâce à un joli lob de Ammar Oukil. A la faveur de ce succès, le second de rang après celui obtenu contre l'ES Mostaganem (1-0), les hommes du nouvel entraîneur, le Tunisien Mourad Okbi, se hissent à la quatrième place avec 17 points. En revanche, la JS Saoura sans entraîneur en chef depuis le départ de Lotfi Boudraâ, enregistre un cinquième match consécutif sans succès et glisse à la cinquième place en compagnie de l'ES Ben Aknoun avec 16 points. La veille, l'Olympique Akbou qui a dominé à domicile l'ASO Chlef

2-1, a monté à la deuxième place du classement. Les Akbouciens ont ouvert le score peu avant la pause grâce à Hitala (41e), avant de faire le break juste après le retour des vestiaires par Addadi (46e). Les Chélifiens ont réduit le score en fin de match par l'entremise de Feddal (87e). A la faveur de ce résultat, l'OA rejoint le MC Oran à la deuxième place, avec 21 points chacun, à une longueur de leader, le MC Alger, qui compte quatre matchs en moins. Rien ne va plus, en revanche, chez l'ASO Chlef, qui concède une quatrième défaite de suite, se retrouve à la 14e place au tableau (10 pts), dans la zone de relégation. Un nouveau revers qui met l'entraîneur Fouad Bouali dans une position inconfortable.

Dans les autres matchs de cette 12e journée, disputés lundi et jeudi, le MC Oran, accroché jeudi soir à domicile face à l'ES Sétif (0-0), a raté l'occasion de prendre provisoirement les commandes. Pour sa première sortie sur le banc de l'ESS, le nouvel entraîneur serbe Milutin Sredojevic dit "Micho", engagé en remplacement de Taoufik Rouabah, réussit une bonne opération à l'extérieur. Sur sa lancée, le Paradou AC continue sur sa dynamique de victoires, en battant cette fois-ci la lanterne rouge, le MC El-Bayadh (2-0). Il s'agit du quatrième succès de suite pour le club algérois, qui quitte du coup la zone de relégation pour la première fois depuis le début de la saison, se positionnant provisoirement à la 11e place avec 13 points. En revanche, le MCEB reste scotché à la dernière position avec 3 unités seulement, ce qui met d'ores et déjà son avenir parmi l'élite en danger. Mal en point, l'ES Mostaganem n'a pu faire mieux qu'un nul à domicile face à l'USM Alger (2-2), au stade Mohamed-Boumerzag de Chlef. Un résultat qui maintient l'Espérance à l'avant-dernière place au tableau avec 9 unités. Trois matchs ont été reportés au 13 janvier prochain : JS Kabylie - MB Rouissat, MC Alger - CS Constantine, et ES Ben Aknoun - CR Belouizdad, en raison de l'engagement du MCA, de la JSK, du CRB, en première journée de la phase de groupes des coupes africaines interclubs, prévue ce week-end.

R.S

FOOT/LIGUE DES CHAMPIONS (GR. B/ 1RE JOURNÉE)

## Défaite de la JS Kabylie face à Al-Ahly SC (4-1) au Caire

La JS Kabylie, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, s'est inclinée devant son homologue égyptien, d'Al-Ahly SC sur le score de (4-1), mi-temps (2-0) en match comptant pour la 1re journée du groupe B de la phase des poules, disputé samedi au stade international du Caire. Les buts de la rencontre ont été inscrits par M. Trézéguet (36e et 84e), M. Sherif (39e) et Imam Achour (90e+3) pour Al-Ahly. El-Shenawy (57e csc) pour la JSK. L'autre rencontre du groupe B, s'est soldée par la victoire des Young Africans de Tanzanie, devant les FAR de Rabat (1-0). A l'issue de la première journée, Al-Ahly et Young Africans se partagent la première place du groupe B avec trois points, tandis que les FAR et la JSK ferment la marche (0 pt). Lors de la 2e journée, prévue les 28, 29, et 30 novembre, la JSK accueillera Young Africans, alors qu'Al-Ahly se rendra chez les FAR. Le MC Alger, second représentant algérien dans cette compétition qui fait partie du groupe C, s'est incliné hier vendredi à Kigali (Rwanda), face aux Soudanais d'Al-Hilal SC (2-1). Lors de la deuxième journée, le Mamelodi Sundowns, alors qu'Al-Hilal SC se rendra en RD Congo pour défier St-Eloi Lupopo. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

R.S

FOOT/ CAN 2026 DAMES (PRÉPARATION) ALGÉRIE

## Deux matchs amicaux face Kenya au programme des Vertes en novembre

La sélection nationale féminine disputera deux matchs amicaux contre son homologue kenyane les 26 et 30 novembre, en prévision de la Coupe d'Afrique des Nations 2026, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF). La première rencontre aura lieu le 26 novembre à 17h00, et la deuxième le 30 novembre à 15h00. Les deux matchs se dérouleront au stade Mustapha Thakher de Blida, précise la FAF sur son site officiel. En vue de ces deux rencontres amicales de préparation, les joueuses de Farid Benstiti effectueront un stage de préparation du 24 novembre au 2 décembre 2025 au Centre technique national de Sidi Moussa, ajoute la même source. L'équipe nationale féminine de football, avait validé son ticket pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, après sa victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1) à Oran et 1-0 à Douala en octobre dernier. Pour rappel, les Algériennes ont atteint le 2e et dernier tour qualificatif, en dominant en février dernier le Soudan du Sud, dans les deux manches : aller : 5-0, retour : 3-0. L'Algérie se qualifie ainsi pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui a vu les joueuses du coach national, Farid Benstiti, réaliser une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b. : 2-4). La phase finale de la CAN-2026 se déroulera du 17 mars au 3 avril prochain.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (11E JOURNÉE)

## Biskra creuse l'écart, Témouchent tient son rang

La 11e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, disputée samedi, a permis aux deux leaders, l'US Biskra (Centre-Est) et le CR Témouchent (Centre-Ouest), de conforter leur première place, au terme d'une série de rencontres marquées par plusieurs chocs directs et une lutte toujours plus serrée aux différents étages du classement.

### CENTRE-EST : L'US BISKRA PREND LE LARGE

En déplacement à Magra, l'US Biskra a signé l'une des performances remarquées de la journée en allant s'imposer face au NCM (1-0). Un succès précieux qui permet aux Biskris de porter leur total à 27 points, consolidant ainsi leur statut de leader solide et régulier avec six longueurs d'avance sur les poursuivants. Derrière, le CA Batna a ob-

tenu le point du match nul chez le NRB Telaghma (0-0), un résultat qui profite avant tout au leader, mais qui permet tout de même au CAB de conserver sa place de dauphin avec 21 points. Dans le groupe dense des poursuivants (19 points), l'US Chaouia a été accrochée à domicile par le MO Béjaïa (1-1), tandis que l'USM Annaba a arraché un succès important devant le CR Béni Thour (2-1), se repositionnant dans la course à l'accession. La JSD Jijel, en déplacement à Bordj Menaïel, a ramené un point (1-1), alors que le NRB Béni Oulbane s'est offert une belle opération en dominant le MO Constantine (2-0), résultat capital dans la lutte pour le maintien. Cette 11e journée s'est poursuivie hier dimanche avec deux affiches du bas de tableau : MSP Batna - IB Khemis El Khechna et AS

Khroub - HB Chelghoum Laïd. Des confrontations directes entre relégables, susceptibles de rebattre les cartes dans la zone rouge.

### CENTRE-OUEST : TÉMOUCHENT TOUJOURS AUX COMMANDES, LES POURSUIVANTS EN EMBUSCADE

Leader avant cette 11e journée, le CR Témouchent a parfaitement assumé son statut en allant battre la JS Texraïne (3-1). Une victoire renversante qui porte son total à 24 points, maintenant la pression sur ses poursuivants immédiats. La JS El-Biar, dauphine, a suivi le rythme en disposant de l'US Béchar Djedid (2-0), conservant ainsi la deuxième place avec 23 points, alors que le RC Kouba (21 pts) a réalisé une excellente opération en s'imposant à Tlemcen (2-1), tout comme l'USM El-Harrach (21 pts), vainqueur en déplacement face à l'ASM

Oran (1-0). Le NA Hussein-Dey (20 pts) a confirmé son regain de forme en dominant le CRB Adrar (2-0), alors que l'ESM Koléa également avec 20 points au compteur, a remporté un duel important pour le podium en battant le MC Saïda (1-0). Dans le bas de tableau, le RC Arbaâ a été accroché à domicile par le GC Mascara (0-0), tandis que la JSM Tiarret et le WA Mostaganem ont partagé les points (1-1), un résultat sans véritable vainqueur dans la course au maintien. Au terme de cette 11e journée, les deux groupes offrent désormais un tableau particulièrement resserré, que ce soit pour la course pour l'accession ou la lutte pour le maintien. Les écarts minimes entre les poursuivants laissent présager une deuxième partie de saison animée et disputée.

ETATS-UNIS

**Une juge fédérale ordonne de retirer la Garde nationale de la capitale**

Une juge fédérale américaine a ordonné jeudi le retrait des militaires de la Garde nationale de la capitale, Washington. Mais la juge Jia Cobb a aussitôt assorti sa décision d'un sursis de 21 jours, jusqu'au 11 décembre, afin de permettre au gouvernement de faire appel. Depuis juin, le président républicain Donald Trump a envoyé la Garde nationale successivement à Los Angeles (ouest), Washington et Memphis (sud), à chaque fois contre l'avis des autorités locales démocrates, disant ces renforts nécessaires pour lutter contre la criminalité et appuyer la police fédérale de l'immigration (ICE). A la suite du déploiement en août de la Garde nationale dans la capitale, la municipalité a saisi la justice, accusant l'exécutif fédéral d'outrepasser ses pouvoirs. Quelque 2.175 militaires de la Garde nationale sont actuellement déployés à Washington, dont 1.245 envoyés d'autres Etats du pays, selon les dernières statistiques militaires. La juge donne jeudi raison à la municipalité, considérant que le gouvernement fédéral a "agi contrairement à la loi en déployant la Garde nationale de Washington pour des missions de dissuasion de la criminalité sans demande des autorités civiles de la ville". Elle conclut également que la loi ne l'autorise pas à solliciter l'envoi à Washington d'effectifs de la Garde nationale d'autres régions du pays. La municipalité de Washington, au statut unique, n'est rattachée à aucun Etat américain, et dispose d'une autonomie limitée puisque le Congrès a compétence sur ses affaires. La justice a bloqué en octobre jusqu'à nouvel ordre des déploiements similaires à Chicago (nord) et Portland (ouest).

NIGERIA

**Un nombre indéterminé d'élèves enlevés dans une école**

Un nombre indéterminé d'élèves ont été enlevés dans une école catholique du centre du Nigeria, a annoncé vendredi un responsable local, ce qui constitue le deuxième enlèvement de ce type dans le pays en une semaine. "Le gouvernement de l'Etat du Niger a reçu avec une profonde tristesse la nouvelle inquiétante de l'enlèvement d'élèves de l'école St. Mary, dans la zone de gouvernement local d'Agwara", a déclaré Abubakar Usman, secrétaire du gouvernement de l'Etat, dans un communiqué, en ajoutant que "le nombre exact d'élèves enlevés n'a pas encore été confirmé". "Des unités tactiques de la police, des éléments militaires et d'autres agences de sécurité se sont rendus sur place et ratissent les forêts dans le but de secourir les élèves enlevés", a précisé, de son côté, la police dans un communiqué. Cette attaque intervient quelques jours après le kidnapping par des hommes armés de 25 lycéennes dans l'internat pour filles de Maga (nord-ouest), dans la nuit de dimanche à lundi. Pour l'heure, l'identité des ravisseurs demeure inconnue. Le président nigérian Ahmed Bola Tinubu a récemment reporté ses déplacements internationaux et placé les forces de sécurité du pays en alerte maximale. Les enlèvements massifs avec demandes de rançons sont courants dans les Etats du nord-ouest et du centre du Nigeria, où des gangs armés prennent pour cible des villages isolés afin de les piller et d'enlever leurs habitants.

LIBAN

**10.000 violations sionistes depuis fin 2024**



La Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) a annoncé jeudi, avoir enregistré plus 10.000 violations aériennes et terrestres sionistes sur le territoire libanais depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu fin 2024. "Une stabilité fragile prévaut le long de la Ligne bleue (délimitant les lignes de retrait de l'entité sioniste du Liban en 2000)", a écrit la Finul dans une publication sur les

réseaux sociaux. "Les Casques bleus de la Finul et l'armée libanaise effectuent des patrouilles quotidiennes pour prévenir l'escalade et contribuer au rétablissement de la stabilité dans le sud du Liban", ajoute la même source. La Finul a notamment fait savoir que, depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu en novembre 2024, elle a enregistré "plus de 7.500 violations aériennes et environ 2.500 violations ter-

restres au nord de la Ligne bleue (à l'intérieur du territoire libanais)". La force onusienne a déclaré que "toutes ces violations sont signalées au Conseil de sécurité de l'ONU". L'entité sioniste continue de violer l'accord de cessez-le-feu en maintenant sa présence dans cinq collines libanaises du sud qu'elle a occupé lors de sa dernière agression, en plus d'autres zones libanaises qu'elle occupe depuis des décennies.

CONFLIT

**Trump souhaite que l'Ukraine accepte son plan avant le 27 novembre**

Donald Trump a estimé vendredi dans une interview que le jeudi 27 novembre, jour de la fête de Thanksgiving, était une date butoir "adéquate" pour un feu vert de l'Ukraine au plan américain de règlement du conflit. "J'ai eu beaucoup de dates butoirs et quand les choses vont bien, la tendance est de repousser les dates butoirs. Mais jeudi est, nous pensons, un moment adéquat", a dit le président américain sur Fox News Radio. Le président russe Vladimir Poutine "ne veut pas plus de guerre", a encore assuré le dirigeant républicain. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a repoussé vendredi le plan américain visant à mettre fin au conflit, assurant qu'il ne "trahira" pas son pays. La Maison Blanche assure de son

côté discuter autant avec Kiev qu'avec Moscou. Le président russe Vladimir Poutine a estimé de son côté vendredi que le plan proposé par les Etats-Unis pour l'Ukraine peut "servir de base à un règlement définitif" du conflit. "Il peut servir de base à un règlement pacifique définitif, mais ce plan n'est pas discuté avec nous de manière concrète", a déclaré M. Poutine lors d'une réunion gouvernementale retransmise à la télévision. "Nous sommes prêts à mener des négociations pacifiques et à résoudre les problèmes par des moyens pacifiques. Cependant, cela nécessite bien sûr une discussion approfondie de tous les détails du plan proposé. Nous y sommes prêts", a-t-il ajouté.

BRÉSIL

**La défense de Bolsonaro demande à ce qu'il purge chez lui sa peine de prison**

La défense de l'ex-président brésilien Jair Bolsonaro a demandé vendredi à la justice qu'il purge chez lui la peine de 27 ans de prison à laquelle il a été condamné pour tentative de coup d'Etat, en invoquant ses problèmes de santé. M. Bolsonaro, 70 ans, est assigné à résidence depuis août et est menacé d'une incarcération imminente. Selon la requête adressée par ses avocats à la Cour suprême, une telle incarcération "aura de graves conséquences et représente un risque pour sa vie". Pour la défense, lui accorder de

purger sa peine à domicile serait une mesure à "caractère humanitaire". L'ex-président d'extrême droite (2019-2022) souffre notamment de séquelles d'un coup de couteau reçu à l'abdomen en 2018, et a été diagnostiqué en septembre d'un cancer de la peau. La Cour suprême a formellement rejeté à la mi-novembre l'appel interjeté par M. Bolsonaro de sa condamnation. Mais sa défense a encore la possibilité de déposer des recours supplémentaires jusqu'en début de semaine. Elle a d'ores et déjà fait savoir vendredi qu'elle

allait "déposer les recours appropriés". L'ancien chef de l'Etat a été déclaré coupable en septembre d'avoir été le chef d'une "organisation criminelle" ayant conspiré pour assurer son "maintien autoritaire au pouvoir" après la victoire de son rival de gauche, Luiz Inacio Lula da Silva, lors du scrutin d'octobre 2022. Selon le parquet, ce complot prévoyait l'assassinat de Lula et d'un juge de la Cour suprême chargé de l'affaire, Alexandre de Moraes. Mais il a échoué, faute de soutien de hauts responsables militaires.

LIBAN

# Le "numéro 2" du Hezbollah Abou Ali al-Tabtabai ciblé

*L'aviation de combat israélienne a mené un raid sur la banlieue sud de Beyrouth, plus précisément sur la large rue de Haret Hreik, visant un appartement résidentiel et une cible importante du Hezbollah.*

Le bureau du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a déclaré que l'armée israélienne avait mené une attaque au cœur de Beyrouth visant le « chef d'état-major du Hezbollah ».

Le communiqué succinct précisait : « Il y a peu, au cœur de Beyrouth, les forces de l'armée israélienne ont attaqué le chef d'état-major du Hezbollah, qui dirigeait les opérations de reconstruction et de réarmement de l'organisation », ajoutant que Netanyahu « avait donné l'ordre de mener l'attaque ».

La chaîne israélienne 14 a rapporté que la cible de l'assassinat dans la banlieue sud était Abou Ali al-Tabtabai, considéré comme le "numéro 2" du Hezbollah.

L'armée israélienne a annoncé avoir ciblé « un membre éminent du Hezbollah » dans la capitale libanaise.

Dans un bref communiqué, l'armée a déclaré : « Il y a peu, l'armée israélienne a mené une frappe précise visant un haut responsable du Hezbollah... à Beyrouth. »

La chaîne 14 israélienne a ajouté que la cible de l'assassinat dans la banlieue sud était Abou Ali al-Tabtabai, le "numéro 2" du Hezbollah. La chaîne 12 israélienne a, pour sa part, indiqué que le raid avait été coordonné avec les Américains. Le ministère libanais de la Santé a annoncé la mort d'une personne et la blessure de 21 autres.

Le ministère a précisé, dans un communiqué, que « le raid de l'ennemi israélien sur la banlieue sud de Beyrouth, cet après-midi (dimanche), a entraîné, selon un bilan préliminaire, la mort d'une personne et la blessure de vingt-et-une autres ».

Le ministère n'a pas donné de détails supplémentaires. L'Agence nationale d'information (ANI) a rapporté qu'« une frappe ennemie contre la banlieue sud a visé un appartement dans un immeuble de Haret Hreik », indiquant qu'il y avait des blessés.

Elle a souligné que la frappe avait causé d'importants dégâts aux voitures et aux bâtiments environnants, révélant que deux missiles avaient été tirés en direction de l'immeuble visé dans la large rue de Haret Hreik, où des ambulances se sont rendues sur place pour évacuer les blessés.

Dans le même contexte, un correspondant du site Axios a indiqué, dans une publication sur la plateforme X citant un haut responsable américain, qu'Israël n'avait pas informé les États-Unis à l'avance du raid.



La publication ajoutait que le responsable avait déclaré que l'administration américaine avait été informée immédiatement après la frappe, tandis qu'un deuxième haut responsable affirmait que les États-Unis savaient depuis plusieurs jours qu'Israël prévoyait d'intensifier ses frappes au Liban.

## 497 VIOLATIONS ISRAËLIENNES DU Cessez-le-feu

Le bureau d'information du gouvernement à Gaza a indiqué que l'occupation israélienne avait commis 497 violations documentées de l'accord de cessez-le-feu depuis son entrée en vigueur le 10 octobre 2025 et jusqu'au 22 novembre courant, « en violation directe du droit international humanitaire et du protocole annexé à l'accord ».

Dans un communiqué publié samedi soir, le bureau a précisé que 27 violations avaient été enregistrées pour la seule journée de samedi, entraînant la mort de 24 Palestiniens et la blessure de 87 autres, dans une escalade qui traduit la volonté de l'occupation de saper l'accord et d'imposer une réalité sanglante menaçant la sécurité et la stabilité dans la bande de Gaza.

Le communiqué souligne que depuis l'entrée en vigueur de l'accord, les violations israéliennes ont causé 342 morts parmi les civils palestiniens, majoritairement des enfants, des femmes et des personnes âgées, ainsi que 875 blessés, tandis que 35 citoyens ont été arrêtés lors d'incursions et d'opérations de ratissage.

Le bureau précise que ces violations comprennent :

- 142 tirs directs, visant des civils, des habitations et des tentes de déplacés ;
  - 21 incursions de véhicules militaires dans des zones résidentielles et agricoles, au-delà de la ligne jaune temporaire ;
  - 228 bombardements terrestres, aériens et d'artillerie ;
  - 100 opérations de destruction de maisons et d'infrastructures civiles, qualifiées de crimes systématiques visant à infliger une punition collective à la population.
- Le bureau a condamné ces violations israéliennes répétées et « la remise en cause flagrante des engagements légaux et moraux », attribuant à l'occupation l'entière responsabilité des conséquences humanitaires et sécuritaires qui en découlent.

Il a mis en garde contre le fait que la poursuite de ces violations menace l'échec de tout effort international pour maintenir la trêve. Il a appelé les États-Unis, les médiateurs et le Conseil de sécurité à intervenir immédiatement pour faire pression sur Israël, stopper les agressions et l'obliger à respecter les termes de l'accord et le protocole humanitaire.

Le communiqué conclut que la poursuite de ces graves violations compromet davantage les chances de stabilité, et que seule une pression internationale sérieuse peut contraindre l'occupation à respecter le droit international et les résolutions de la légitimité internationale.

R.I

SOUDAN DU SUD

## L'ONU fait état d'une recrudescence des violences dans l'Etat du Nil supérieur

La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) a signalé une escalade des violences intercommunautaires, des vols de bétail et des bombardements aériens dans l'Etat du Nil supérieur, a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU.

Selon les autorités locales, les incidents survenus dans les comtés d'Ulang et de Baliet ont fait de nombreuses victimes, touchant principalement des femmes et des enfants, et provoqué le déplacement d'environ 12.000 personnes, a-t-il indiqué lors de son point de presse quotidien. Les Nations Unies sont "profondément préoccupées par la recrudescence de la violence dans l'Etat du Nil supérieur", a poursuivi M. Dujarric.

En réponse, la MINUSS a déployé cette semaine une patrouille à Baliet, où les casques bleus ont rencontré les autorités locales et fourni une aide médicale d'urgence.

## L'occupation invente des prétextes pour revenir à la guerre

Le Hamas affirme son engagement envers l'accord de cessez-le-feu

Le membre du bureau politique du mouvement de résistance palestinienne Hamas, Izzat al-Rishq, a démenti les informations publiées par des médias israéliens selon lesquelles le Hamas aurait informé l'ambassadeur américain pour le Moyen-Orient, Steve Whitkof, que l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza était arrivé à sa fin.

Dans une déclaration à la presse, al-Rishq a appelé les médiateurs et l'administration américaine à faire pression sur l'occupation israélienne afin de révéler l'identité du combattant qu'elle prétend avoir été envoyé par le Hamas. Il a affirmé que l'occupation fabrique des prétextes pour se soustraire à l'accord et reprendre « une guerre d'extermination », alors qu'elle viole quotidiennement et systématiquement l'accord, rapporte Quds Press. Une source dirigeante au sein du mouvement Hamas a confirmé samedi soir que le mouvement avait exprimé aux médiateurs sa colère face à la poursuite de l'agression israélienne contre la bande de Gaza, malgré son engagement envers l'accord de cessez-le-feu. Le mouvement a expliqué que « la poursuite, par l'armée d'occupation, du retrait de la ligne jaune et son avancée quotidienne vers l'ouest, accompagnées d'un déplacement massif des habitants du secteur, ainsi que les frappes aériennes et les bombardements d'artillerie sur les zones orientales, constituent une violation flagrante de l'accord de cessez-le-feu commise par l'occupation terroriste ».

## 24 MARTYRS DANS DES FRAPPES SIONISTES

Au moins 24 Palestiniens sont tombés en martyrs, suite à des frappes des forces d'occupation sionistes sur diverses zones de la bande de Ghaza, selon un nouveau bilan communiqué dimanche par l'agence de presse palestinienne (Wafa).

Vingt-quatre Palestiniens sont tombés en martyrs dans des tirs de l'armée sioniste sur l'enclave palestinienne depuis l'aube de la journée de samedi, précise Wafa qui cite des sources médicales.

Les corps de neuf martyrs ont été transférés à l'hôpital Al-Shifa, trois à l'hôpital Al-Awda et douze à l'hôpital Al-Aqsa, ajoute la même source.

Un précédent bilan faisait état de 21 martyrs.

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 69.733 martyrs et 170.863 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué samedi par les autorités sanitaires palestiniennes.

R.I

NIGERIA

## 50 des élèves enlevés dans une école catholique ont réussi à s'échapper

Cinquante élèves parmi les 303 enlevés vendredi dans une école catholique du Nigeria ont échappé à leurs ravisseurs, a annoncé hier dimanche une association dans un communiqué.

"Nous avons reçu une bonne nouvelle : 50 élèves se sont échappés et ont retrouvé leurs parents", a déclaré l'Association chrétienne du Nigeria dans un communiqué, précisant qu'ils se sont évadés entre vendredi et samedi. Des hommes armés ont attaqué tôt vendredi l'école catholique mixte Saint Mary, située dans l'Etat du Niger, dans l'ouest

du Nigeria, et ont enlevé 303 enfants et 12 enseignants. Il s'agit de l'un des plus importants enlèvements de masse jamais perpétrés au Nigeria.

Cet enlèvement survient après qu'un autre groupe d'hommes armés a pris d'assaut, lundi, un lycée de l'Etat voisin de Kebbi, d'où 25 jeunes filles ont été enlevées.

Les garçons et filles enlevés à Saint Mary, âgés de huit à dix-huit ans, représentent près de la moitié des 629 élèves de l'établissement.

"Même si le retour de ces 50 enfants qui ont réussi à s'échapper nous apporte un

certain soulagement, je vous exhorte tous à continuer de prier pour le sauvetage et le retour sains et saufs des autres victimes", a déclaré le révérend Bulus Dauwa Yohanna, président de la CAN dans l'Etat du Niger et propriétaire de l'école, dans un communiqué.

Le Nigeria reste marqué par un autre enlèvement de masse, celui de près de 300 jeunes filles par les terroristes de Boko Haram à Chibok, dans l'Etat de Borno (nord-est), il y a plus de 10 ans. Certaines d'entre elles sont toujours portées disparues.

R.I

# DU 26 AU 30 NOVEMBRE À TLEMCEM 22 pays au 15e Festival international de la miniature et de l'enluminure



Le 15e Festival culturel international de la miniature et de l'enluminure, prévu du 26 au 30 novembre à Tlemcen, rendra hommage à l'artiste algérien Ali Karbouche pour l'ensemble de sa carrière. Cette 15e édition, qui se tiendra au Palais de la culture "Abdelkrim-Dali" à Tlemcen, réunira 22 pays, parmi lesquels l'Irak, la Turquie, le Pakistan, l'Indonésie, la Syrie, le Japon, l'Irak, l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Yémen, la Tunisie, les Etats-Unis et le Nigeria, avec l'Egypte en invitée. Ce festival, placé cette année sous le slogan "Parlons une seule langue", vise à élargir les participations internationales dans l'art de la miniature et de l'enluminure, tout en privilégiant une ouverture

vers la dimension africaine, afin d'explorer de nouveaux horizons liés à l'identité continentale. Selon les organisateurs, cette édition mettra en lumière le parcours singulier d'Ali Karbouche, considéré comme l'une des figures marquantes de ce domaine artistique qui a enrichi l'art de la miniature par des idées nouvelles tout en respectant ses standards traditionnels, ce qui lui a permis de participer à de nombreuses manifestations nationales et internationales et d'obtenir plusieurs distinctions. Au programme de ce festival également un colloque international intitulé "L'Enluminure et les miniatures algériennes", qui réunira des universitaires et des experts sur plusieurs thèmes comme, la "Com-

position dans la miniature algérienne", l'"Evolution de l'Enluminure chez Mfesto Mohammed Racim, l'expression du patrimoine et l'esthétique identitaire dans la miniature algérienne", ainsi que les "Complémentarités artistiques, esthétiques et fonctionnelles entre l'enluminure et la calligraphie arabe". Également, le festival consacrera des ateliers de formation au profit des étudiants des instituts des Beaux-Arts, animés par des encadreurs internationaux venus d'Ouzbékistan, d'Algérie, de Jordanie, de Turquie et du Koweït. Ces ateliers porteront sur diverses techniques liées à la miniature et à l'enluminure, pertinentes et nécessaires à la mise en valeur de l'essence et l'importance des échanges cultu-

rels et artistiques à travers la formation, essentielle pour préserver l'avenir de ces arts en Algérie. Comme lors des précédentes éditions, cette nouvelle édition proposera également un concours international de miniature et d'enluminure, soumis à l'appréciation d'un jury présidé par M. Abdelkader Boumala, aux côtés de MM. Ahmed Khalili et Mezwar Abdelrazak (Algérie), Faleh Hassan Al-Douri (Irak) et de Mme. Aïcha Uysal (Turquie). Le festival abritera une exposition des œuvres des participants, ainsi qu'une autre regroupant les travaux des lauréats des éditions précédentes du concours international de miniature et d'enluminure, organisées entre 2021 et 2024.

## Alger : une rencontre sur la créativité et les cultures africaines

La créativité et les cultures africaines ont été à l'honneur lors d'une journée organisée, samedi à Alger, à l'initiative de la Délégation de l'Union européenne en Algérie, et ce, à la veille de la tenue du 7e Sommet Union africaine (UA)-Union européenne (UE), à Luanda (Angola). Cette journée, qui a mis en lumière la richesse du patrimoine culturel et l'innovation du continent, a réuni une vingtaine d'exposants, notamment des artisans, des artistes et des créateurs issus de plusieurs pays d'Afrique, parmi lesquels l'Algérie (pays hôte), le Sénégal, le Mali, le Tchad, le Congo et le Nigeria, venus exposer des produits de l'artisanat, des œuvres d'art et des objets traditionnels. Il s'agissait notamment de sculptures, de vannerie, de produits de textile, de cuir, de poterie, de broderie ainsi que de la gastronomie, illustratifs du savoir-faire artisanal ancestral et contemporain du continent qui témoignent de la richesse et de la diversité culturelle des pays africains. Cet événement a vu aussi la participation de jeunes entrepreneurs africains, de créateurs de start-up et de porteurs de projets innovants, ayant présenté à l'occasion des plateformes de prestations de services, de produits pharmaceutiques, des offres de services dans les domaines du tourisme médical, de la logistique et de nouveaux systèmes dans l'échange commerciaux interafricains. Cette exposition a été organisée en partenariat avec le Carrefour Cadenkoso, une association d'étudiants algériens et subsahariens en Algérie, engagée dans la promotion de l'échange culturel, du dialogue interculturel et de la valorisation des talents africains. Au programme de cette journée figurait aussi des discussions-débats entre des jeunes algériens, et étudiants africains et européens en Algérie autour des opportunités de rapprochement entre l'UE et l'Afrique et le rôle de la jeunesse dans la création de liens entre les deux continents. Cette journée intervient aussi, selon l'ambassadeur européen, à la veille de la tenue du Sommet UA-UE, qui se tiendra à Luanda (Angola) les 24 et 25 novembre en cours, avec la participation de haut niveau des dirigeants des pays européens et africains, dont des chefs d'Etat et de gouvernement.

R.C

## Le Festival du film de Doha : 97 films participent à l'édition de 2025

Le Festival du film de Doha (DFF) 2025, présentera 97 films provenant de 62 pays dans des lieux emblématiques de la capitale qatarie, du 20 au 28 novembre. Il présentera quatre premières mondiales et 49 premières du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord et 48 titres réalisés par des femmes cinéastes. Outre les projections, le festival proposera des concerts, des ateliers créatifs, des événements communautaires et des activités autour de la culture geek, transformant Doha en une destination culturelle dynamique. Plus de 300 000 dollars de prix seront distribués dans quatre catégories, complétés par des projections spéciales et une riche programmation culturelle. Le festival s'est ouvert avec "La Voix de Hind Rajab", un film de la réalisatrice tunisienne Kaouther Ben Hania, projet soutenu par le programme de subventions du DFI. Dans la compétition internationale de longs métrages, 13 films – dont 12 seront présentés en avant-première au Moyen-Orient et en Afrique du Nord – s'affronteront pour remporter les plus hautes distinctions. Parmi les titres figurent The Presidents Cake, Once Upon a Time in Gaza, Khartoum et Divine Comedy. La compétition internationale de courts métrages présente 20 films sélectionnés parmi un nombre record de 1 600 candidatures, dont 19 sont projetés en avant-première dans la région MENA. La sélection comprend notamment le film primé Palme d'or l'm Glad You're Dead Now, Beneath Which Rivers Flow, de L'mina et Samba Infinito. Le concours de films Ajyal perpétue l'héritage d'Ajyal en donnant à un jury de jeunes le pouvoir de sélectionner les lauréats des catégories Meilleur long métrage et Meilleur court métrage parmi une sélection de cinq longs métrages et onze courts métrages. DFF 2025 accueillera également une liste impressionnante d'invités spéciaux, dont Steven Soderbergh, Rami Youssef, Michaela Coel, Engin Altan Duzatan, Hazal Kaya, Jassim Al Nabhan, Dorra Zarrouk, Saleh Bakri et Hiam Abbas. Des projections spéciales mettront en lumière la créativité et l'audace artistique. Au programme : Re-Creation de Jim Sheridan, The Christophers de Steven Soderbergh, Shoot the People d'Andy Mundy Castle, My Story de Yasser Asshour, une projection privée de Palestine 36 d'Anemarie Jacir et la première mondiale du long métrage qatari Sa3oud Wainah de Mohammed Al-Ibrahim. Un programme culturel spécial rendra hommage à l'Année culturelle Qatar-Argentine-Chili 2025 avec une sélection de courts métrages célébrant les échanges artistiques entre les continents. Le programme de conférences du festival mettra en lumière des voix influentes telles que le journaliste Mehdi Hassan, les activistes Rahma Zein et Ahmed Shihab-Eldin, les artistes Yasin Bey et Dana Al Fardan, ainsi que les experts du secteur Sylvia Zakhary et Ahmed Al Baker.

R.C

## Constantine : les Journées nationales du court-métrage du 11 au 15 décembre

Les Journées nationales du court-métrage de Constantine se tiendront du 11 au 15 décembre prochain à la Maison de la Culture Malek Haddad, avec la participation de jeunes réalisateurs et amateurs de plusieurs wilayas du pays. Cette manifestation cinématographique, placée sous la supervision du wali de Constantine, Abdelkhalik Sayouda, s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur de la culture et des arts de la wilaya pour soutenir la créativité des jeunes et encourager la production de films courts, en particulier les courts-métrages

de fiction, qui constituent la seule catégorie concernée par la compétition officielle. La compétition est ouverte aux réalisateurs amateurs, que ce soit dans un cadre institutionnel ou de manière individuelle. Les films participants doivent être tournés en haute définition et ne pas dépasser une durée de 40 minutes. Une commission de sélection, composée d'enseignants spécialisés dans le domaine audiovisuel, se chargera de choisir les films admis à la compétition. Les films programmés seront évalués par un jury et trois prix seront

attribués aux lauréats lors de la cérémonie de clôture. La Maison de la Culture Malek Haddad a invité les candidats à envoyer leurs films accompagnés de l'affiche, du résumé, des informations et photo du réalisateur, ainsi qu'un lien de visionnage via une adresse e-mail. La direction de la manifestation a fixé le 30 novembre prochain comme date limite de réception des œuvres, tandis que la liste officielle des films sélectionnés sera annoncée le 5 décembre 2025.

N.C

# TÉLÉ

# VISION



**CANAL+** Validé

21h09



Après dix semaines d'un coma profond, Dexter Morgan émerge d'une lutte pour la vie dans un hôpital de New York, confronté à un monde qui a changé pendant son absence.

france 2 **Mort sur terre battue**

20h55



Angleterre, 1529. Dans un climat de tensions politiques et religieuses, le roi Henri VIII désire ardemment annuler son mariage avec Catherine d'Aragon, incapable de lui donner un héritier mâle.

france 3 **Pale Rider, le cavalier**

21h10



Alex fait une découverte troublante : un jeune homme, prostré et désorienté, se trouve dans la carcasse d'une voiture rouillée. Ce dernier a disparu depuis sept ans alors qu'il n'était qu'un enfant de onze ans.

W9 **Kingsman : le cercle**

21h00



À l'ambassade américaine de Londres, Kate Abbott, une experte en sécurité récemment transférée, est déterminée à protéger les intérêts de son pays.

New York, section criminelle

TF1 SERIES FILMS

21h10



Nichols et Stevens enquêtent sur l'assassinat du Ryan Foley. Ce dernier venait de faire une escapade secrète en compagnie de Angela, la belle-fille de Victor Caldera, un sénateur en pleine campagne électorale.

TF1 **Menace imminente**

21h10



Lou et Max se lancent dans une aventure pleine de surprises et de quiproquos alors qu'ils préparent une adoption. Ils apprennent que pour maximiser leurs chances, un mariage s'impose.

Y'a que la vérité qui compte

G STAR

21h09



Pascal et Laurent proposent de partager avec les téléspectateurs les meilleures séquences de leur émission culte qui pendant 5 ans a réuni entre 3 et 4 millions de personnes chaque lundi soir.

**"La momie 4" : l'acteur Brendan Fraser prêt à corriger les erreurs du passé**



**B**rendan Fraser, l'acteur oscarisé, est prêt à enfile à nouveau le costume d'aventurier pour un quatrième volet de "La Momie". L'occasion pour lui de revenir sur les déceptions passées et d'exprimer son désir de faire enfin le film qu'il avait imaginé. Brendan Fraser révélé au grand public grâce à son rôle de Rick O'Connell dans la saga La Momie, a confirmé son retour pour un quatrième opus. Cependant, l'acteur ne cache pas une certaine frustration quant à la direction prise par la franchise, notamment avec le troisième volet, La Momie : La Tombe de l'Empereur Dragon (2008). Brendan Fraser explique que le troisième film a été contraint par des impératifs de diffusion télévisuelle, notamment la diffusion des Jeux Olympiques par NBC, ce qui a poussé la production à se tourner vers la Chine pour le tournage. Bien qu'il garde un bon souvenir de son expérience à Shanghai, il estime que ce volet n'a pas pu prolonger la magie des deux premiers films, réalisés par Stephen Sommers. Rob Cohen avait pris la relève à la réalisation, et Maria Bello avait remplacé Rachel Weisz dans le rôle d'Evelyn Carnahan. Malgré une certaine fierté pour La Tombe de l'Empereur Dragon, qu'il considère comme un bon film indépendant, Brendan Fraser réitère sa déception troisième était un exemple de... comment puis-je dire cela ? NBC avait les droits de diffusion des Jeux Olympiques cette année-là. Ils en ont donc mis deux ensemble et nous sommes allés en Chine. "Travailler à Shanghai, une expérience incroyable. Je suis fier du troisième film car je pense que c'est un bon film indépendant. Nous avons repris et fait ce que nous faisons avec une équipe différente à bord et avons fait de notre mieux. "Celui que je voulais faire est à venir", a-t-il déclaré. "Et j'attends cet appel depuis 20 ans. Parfois, c'était fort, parfois, c'était un faible murmure. Maintenant ? Il est temps de donner aux fans ce qu'ils veulent."

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général  
**Omar ATTIA**

Directeur de la Publication  
**Mohamed BOUAZDIA**

Impression  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

Distribution  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Edition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
Siège de la rédaction  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Tél/Fax : 023 46 32 76**  
Email: lanationquotidien@gmail.com -  
Site: www.journal-lanation.com  
**RIB : BDL 005 00170 4002162000 18**

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition.- Près de Manzano. 5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent.- Vertisol. 9 Parleriez trop...- Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes.- Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano?- Aller ensemble. 6 Ville togolaise.- H. 7 Se plia un peu.- Lucet au son. 8 Rivière brésilienne.- Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera.- L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

## 6 morts et 202 blessés en 24 heures

Six personnes ont trouvé la mort et 202 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus en 24 heures à travers plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Biskra avec 3 morts et 4 blessés, suite à une collision entre deux véhicules sur la route nationale 46, dans la commune de Foughala.

### HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:58	12:32	15:19	17:41	19:04

### Météo

Alger	☀️	22	Tizi Ouzou	☀️	20
Tiaret	☀️	24	Béjaïa	☀️	21
Constantine	☀️	20	Oran	☀️	23

## ALGER

### Démantèlement d'un atelier clandestin impliqué dans la fraude alimentaire

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Ouled Mendil, section de Douera (Alger), ont mis fin aux agissements d'une bande criminelle impliquée dans la fraude alimentaire avec falsification de la date de péremption des produits alimentaires destinés à la consommation humaine, a indiqué, hier, un communiqué des mêmes services. Agissant sur la base d'informations parvenues à la section de Douera, concernant "un entrepôt de stockage de lait en poudre subventionné, périmé et utilisé dans la confection des fromages", les ser-

vices de la direction du commerce et le bureau d'hygiène de la commune, "en coordination avec le procureur de la République, ont constaté après déplacement sur les lieux que l'atelier ne dispose d'aucun document administratif l'autorisant à exercer cette activité commerciale", selon le communiqué. L'opération s'est soldée par "la saisie de 400 sachets de lait en poudre impropre à la consommation et de fromages périmés, 660 kg de matière première périmée, 3.792 kg de fromage prêt à la consommation, 25 cartons contenant des couvercles en plastique pour emballage, 175 sachets de poudre de sodium, d'étiquettes falsifiées d'un produit d'une société privée". "Un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des mis en cause qui seront présentés devant les juridictions compétentes, pour délit de spéculation illicite sur un produit de base, délit de stockage de matières premières sans autorisation, exploitation d'une chambre froide non déclarée, délit de falsification d'un pro-

duit, délit d'utilisation de produits alimentaires périmés, et délit d'exercice d'une activité commerciale sans registre de commerce", a conclu le communiqué.

## ORAN

### Saisie de près de 1,5 kg de cocaïne et de 30 000 gélules "Saroukh"

La direction régionale de lutte contre le crime organisé - Ouest Oran (SRLCO) est parvenue, lors de deux opérations successives menées au cours de la semaine dernière, à démanteler deux réseaux criminels opérant transfrontaliers actifs dans le trafic illicite de drogues dures (cocaïne) et de substances psycho-

tropes. Sept personnes appartenant à ces réseaux ont été arrêtées.

Les deux opérations, menées à la suite d'un travail de terrain précis et d'investigations approfondies sous la supervision du parquet compétent, et comprenant des perquisitions de domiciles utilisés pour stocker et dissimuler les drogues et psychotropes, ont permis la saisie de 1 kg et 431 g de cocaïne, 29 389 comprimés de psychotropes de type Pré-gabaline, ainsi que 6 168 comprimés d'ecstasy, une drogue dure.

Quatre véhicules touristiques utilisés dans les activités criminelles des deux réseaux ont également été récupérés, ainsi qu'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 466 millions de centimes, et une autre en devises étrangères estimée à 7 700 euros, provenant des activités criminelles. Les suspects ont été déferés devant les procureurs de la République près les tribunaux d'El Othmania et de Flaoussen à Oran.

## FAMILLE RÉVOLUTIONNAIRE

### Disparition de deux moudjahid à Bechar et Tissemsilt

Le moudjahid Abdeljabbar Mohamed dit "Hamou" est décédé, hier à Bechar, après une longue maladie, ont indiqué ses proches. Né en 1926 à Ain Sefra, le défunt qui a été responsable des Scouts musulmans algériens (SMA) durant les années quarante et cinquante, a rejoint très jeunes les rangs du Front de libération national (FLN) et de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la zone huit de la wilaya V historique, ou il contribue au renforcement des rangs de la Glorieuse Révolution à travers les régions d'Ain Sefra et de Béchar. Après l'indépendance, Abdeljabbar Mohamed exerça des fonctions de directeur local de banques publiques, notamment au Crédit populaire d'Algérie (CPA). Le défunt a été inhumé après la prière

d'Al Asr, au cimetière de Béchar, a-t-on indiqué. A Tissemsilt, le moudjahid Mohamed Chouchene a été inhumé, samedi au cimetière Sidi El-Houari de la commune de Tissemsilt, a indiqué la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit de la wilaya. Selon la même source, le défunt, connu sous le nom de "Mohamed Bizir", est né en 1937 à Tissemsilt. Il avait rejoint l'Armée de libération nationale (ALN) en 1957 dans la région de Ouarsenis, relevant du premier secteur de la zone III de la wilaya IV historique, jusqu'à l'indépendance. En cette douloureuse occasion, le directeur des Moudjahidine et des Ayants-droit de la wilaya de Tissemsilt, Abdelkrim Khadri, a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt.

## UNIVERSITÉ CONSTANTINE I

### Plus de 200 futurs diplômés initiés à l'entrepreneuriat

Plus de 200 étudiants en fin de cycle de l'université Mentouri (Constantine 1), ont bénéficié de sessions d'initiation à l'entrepreneuriat, à l'occasion de la semaine mondiale dédiée à ce domaine, a indiqué, hier, le directeur de l'incubateur de cette université, Abdellatif Aib. L'initiative a ciblé des étudiants, futurs diplômés de différentes facultés de cet établissement d'enseignement supérieur ayant été formés sur les techniques et les méthodes de la création d'une micro-entreprise, en matière de gestion, comptabilité, marketing et finances, entre autres, a indiqué à l'APS, le même responsable, en marge de la clôture de la célébration de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat, tenue du 17 au 23 novembre. La même source a assuré d'autre part

que 27 projets réalisés par des étudiants de la même université, ont obtenu le label "projet innovant", dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté ministériel n 008 (un diplôme - une entreprise économique), modifiant et complétant l'arrêté ministériel n 12/75 du 27/09/2022, soulignant que ces projets touchent différentes spécialités dont la biologie, les sciences de la terre et de technologie, le droit et la langue anglaise. La concrétisation de ces projets dont 13 ont bénéficié de financement de prototype commercial, s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre les Ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, a encore affirmé M. Aib.

## ŒUVRES SOCIALES

### Le ministère de la Solidarité et la DGSN signent une convention

Une convention a été signée, hier à Alger, entre le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), visant à renforcer les connaissances et les capacités professionnelles des personnels de la Sûreté nationale dans le domaine des œuvres sociales. S'exprimant à cette occasion, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a précisé que cette convention "représente une étape stratégique importante dans le processus de renforcement de la coopération et du partenariat entre les secteurs gouvernementaux et les instances nationales". Elle a, en outre, indiqué que

cette convention "permettra de renforcer les capacités professionnelles et d'acquiescer de nouvelles connaissances en matière de prise en charge sociale au profit des services et des cadres de la DGSN, notamment pour les centres culturels et de loisirs et les établissements d'accueil et de prise en charge de l'enfance". De son côté, le Directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, a affirmé que cette convention "vient couronner d'inlassables efforts communs et incarner la complémentarité institutionnelle entre les différents secteurs de l'Etat, au service de la société et de la patrie", soulignant l'importance de la formation dans "la qualification des ressources humaines et l'amélioration du niveau du service public".

## ASSOCIATION DE PROTECTION DU CONSOMMATEUR

### «Les boissons énergisantes constituent un danger pour la santé publique»

Le président de l'Association Amane de protection du consommateur, Hassan Menouar, a mis en garde contre la large propagation des boissons énergisantes dans la société algérienne, affirmant qu'elles représentent un danger direct pour la santé publique et que des décès ont été enregistrés en raison d'une consommation excessive de ces produits. Menouar a expliqué, dans un entretien accordé au site multimédia de la Radio algérienne, que ces boissons ont un impact considérable sur la santé des consommateurs, en particulier les jeunes et les adolescents qui les consomment massivement. Il a indiqué que leur diffusion a nettement augmenté depuis le début de leur fabrication locale et leur commercialisation à des prix bas, comparativement à la période où elles étaient importées et coûteuses. Il a ajouté que le marché national compte actuellement sept marques produisant des boissons énergisantes, soulignant que ces produits sont devenus une «boisson sociale» facilement accessible à différentes tranches d'âge.

Le responsable a révélé qu'il est devenu urgent de tirer la sonnette d'alarme, notamment



après l'enregistrement de cas de décès parmi de jeunes sportifs en raison d'une consommation excessive de ces boissons. Il a averti contre les risques sanitaires graves signalés par les médecins et spécialistes, tels que l'accélération du rythme cardiaque et l'effet direct sur le cerveau. M.Menouar a indiqué que ces produits contiennent des taux élevés de sucre, de conservateurs, de colorants et de gaz industriel, en plus de grandes quantités de caféine, précisant qu'une canette de 25 cl équivaut à plus de quatre tasses de café. Il a également mentionné la présence de taurine, une substance qui affecte négativement le système nerveux, sou-

lignant que les spécialistes affirment que sa consommation à long terme provoque des tremblements et des difficultés à contrôler certains membres du corps. Concernant les actions de l'Association Amane, le responsable a précisé que l'association a demandé l'adoption d'une loi stricte interdisant la vente de boissons énergisantes aux moins de 18 ans, avec des sanctions pour les contrevenants, ainsi que l'interdiction de les placer sur les mêmes rayons que les autres boissons. Elle a également appelé à surveiller le contenu de leur publicité et à imposer une taxe fiscale pour réduire leur consommation.

## EL-BAYADH

### Une tiktokeuse condamnée pour « contenu indécent »

Une tiktokeuse d'une trentaine d'années a été arrêtée par la police dans la wilaya d'El-Bayadh dans le sud-ouest de l'Algérie. La mise en cause est accusée de diffusion de contenu contraire aux mœurs. C'est dans un communiqué publié ce 23 novembre 2025, que le bureau de communication de sûreté de la wilaya d'El-Bayadh, a dévoilé que sa brigade de lutte contre les crimes cybernétiques a procédé à l'arrestation d'une jeune femme de 33 ans pour « la

diffusion en ligne de contenus indécents et incitation à des comportements contraires aux bonnes mœurs». C'est la brigade en question qui a détecté une page TikTok diffusant un contenu et des photos « portant atteinte aux mœurs et incitant à la débauche et à des pratiques immorales », lit-on sur le texte du communiqué. La police a ainsi lancé une enquête et a procédé à la fouille du domicile de la mise en cause ou « elle a été arrêtée ainsi qu'une associée et deux autres personnes

», précise la sûreté de la wilaya d'El-Bayadh. Suite à son arrestation, un dossier judiciaire a été constitué à l'encontre de cette tiktokeuse trentenaire. Les quatre mis en cause ont été ensuite présentés devant le Tribunal d'El-Bayadh. La principale suspecte, dont l'identité n'a pas été révélée, a été condamnée à 5 années de prison ferme. Le Tribunal a également émis d'autres condamnations à l'encontre des trois autres accusés.